

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1998 B 01757 Numéro SIREN : 417 493 699 Nom ou dénomination : ARE & WHY SAS

Ce dépôt a été enregistré le 10/07/2019 sous le numéro de dépôt 59976

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

DATE DEPOT : 10-07-2019

N° DE DEPOT : 059976

N° GESTION : 1998B01757

N° SIREN : 417493699

DENOMINATION : ARE & WHY SAS

ADRESSE :

numero:"12",type:"rue",voie:"Perrée",cp:"75003",ville:"Paris",complement:"2 rue Gabriel Vicaire
angle"

MILLESIME : 2018

ARE & WHY SAS
Société par actions simplifiée au capital de 54.000 euros
Siège social : 2 rue Gabriel Vicaire angle 12 rue Perrée - 75003 Paris
417 493 699 RCS Paris

COMPTES CLOS AU 31 DECEMBRE 2018

Certifiés conformes

Le Président
Monsieur Robert DODD

BILAN ACTIF

	Brut	Amort. prov.	31/12/2018	31/12/2017
Capital souscrit non appelé				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial	1 335 000	150 000	1 185 000	1 335 000
Autres immobilisations incorporelles	130 948	109 318	21 629	30 151
Avances et acomptes sur imm. incorporelles				
Terrains				
Constructions	110 164	64 556	45 608	55 082
Inst. techniques, mat. outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles	757 064	471 844	285 219	302 725
Immobilisations en cours				3 009
Avances et acomptes				
Participations évaluées				
Autres participations	153 751		153 751	153 751
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	141 037		141 037	100 982
Total de l'actif immobilisé	2 627 966	795 719	1 832 247	1 980 702

Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	867 491	83 952	783 539	790 927
Avances et acomptes versés sur commande				
Clients et comptes rattachés	1 573 661	126 212	1 447 448	1 262 917
Autres créances	1 049 033		1 049 033	1 175 694
Capital souscrit et appelé, non versé				
VMP (dont actions propres)	86 420		86 420	86 941
Disponibilités	378 474		378 474	259 294
Charges constatées d'avance	3 304		3 304	
Total de l'actif circulant	3 958 384	210 164	3 748 220	3 575 774

Frais d'émission d'emprunts à évaluer				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				

Total de l'actif	6 586 351	1 005 884	5 580 467	5 556 477
-------------------------	------------------	------------------	------------------	------------------

Droit au bail	1 335 000	Immo. à - un an		Part à + un an	
Immobilisations		Stocks		Créances	

BILAN PASSIF

		31/12/2018	31/12/2017
Capital social ou individuel (dont versé)	54 000	54 000	54 000
Primes d'émission de fusion, d'apport, ...		87 419	87 419
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence)			
Réserve légale		5 400	5 400
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées (dont réserve spé. prov. fluctuation des cours)			
Autres réserves (dont réserve achat d'oeuvre art.vivants)		2 000 000	2 000 000
Report à nouveau		898 409	533 645
Résultat de l'exercice		434 423	364 764
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Total des capitaux propres		3 479 652	3 045 229

Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Total des autres fonds propres		

Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total des provisions pour risques et charges		

Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	394 403	921 891
Emprunts et dettes financières divers		21 615
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 374 532	1 113 748
Dettes fiscales et sociales	327 325	355 831
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	4 553	12 511
Produits constatés d'avance		85 650
Total des dettes	2 100 814	2 511 248

Ecart de conversion passif		
----------------------------	--	--

Total du passif	5 580 467	5 556 477
------------------------	------------------	------------------

Ecart de réévaluation incorporé au capital		
Dont réserve spéciale de réévaluation (1959)		
écart de réévaluation libre		
réserve de réévaluation (1976)		
Dont réserve réglementée des plus-values à long terme		
Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1 904 090	2 152 585
Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques CCP	35 740	354 321

COMPTE DE RESULTAT DE L' EXERCICE

	31/12/2018			31/12/2017
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	6 382 826	28 377	6 411 204	4 496 023
Production vendue de biens				
Production vendue de services	1 058 126	775 994	1 834 121	1 561 572
Chiffres d' affaires nets	7 440 952	804 372	8 245 325	6 057 595

Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d' exploitation	4 176	5 902
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges	40 326	93 581
Autres produits	12 475	3 020
Total des produits d' exploitation	8 302 302	6 160 099

Achats de marchandises (y compris droits de douane)	3 418 013	3 052 011
Variation de stocks (marchandises)	- 36 238	- 252 815
Achats de matières premières et autres approv. (y compris droits de douane)		
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)		
Autres achats et charges externes	2 083 198	1 433 164
Impôts, taxes et versements assimilés	80 682	64 433
Salaires et traitements	1 015 602	964 784
Charges sociales	435 728	427 966
Sur immobilisations : Dotations aux amortissements	278 290	119 798
Dotations aux provisions		
Sur actif circulant : Dotations aux provisions	107 304	60 141
Pour risques et charges : Dotations aux provisions		
Autres charges	373 909	252 296
Total des charges d' exploitation	7 756 490	6 121 781
Résultat d' exploitation	545 812	38 318

Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
Produits financiers de participations		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l' actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change	12 220	4 676
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	12 220	4 676

Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	25 103	20 761
Différences négatives de change	2 026	10 264
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	27 130	31 026

Résultat financier	- 14 909	- 26 350
---------------------------	-----------------	-----------------

Résultat courant avant impôts	530 902	11 968
--------------------------------------	----------------	---------------

COMPTES DE RESULTAT DE L' EXERCICE

	31/12/2018	31/12/2017
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	125 923	524 222
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels	125 923	524 222

Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	27 377	20
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	15 286	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
Total des charges exceptionnelles	42 663	20

Résultat exceptionnel	83 259	524 202
------------------------------	---------------	----------------

Participation des salariés aux résultats de l' entreprise		
Impôts sur les sociétés	179 738	171 406
Total des produits	8 440 446	6 688 998
Total des charges	8 006 023	6 324 234

Bénéfice ou perte	434 423	364 764
--------------------------	----------------	----------------

Dont: - produits nets partiels sur opérations à long terme - produits de locations immobilières - produits d' exploitation afférents à des exercices antérieurs - crédit-bail mobilier - crédit-bail immobilier - charges d' exploitation afférentes à des exercices antérieurs - produits concernant les entreprises liées - intérêts concernant les entreprises liées - dons faits aux organismes d' intérêt général - amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) - amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D) - transferts de charges - cotisations personnelles de l'exploitant - produits redevances concessions brevets et licences - charges redevances pour concessions de brevets et licences - primes et cotisations complémentaires personnelles: facultatives obligatoires		
Détail des produits et charges exceptionnels	Charges except.	Produits except.
Indemnités perçues suite litige avec SHURGARD		85 650
Divers	27 377	40 273
Valeurs nettes comptables immobilisations rebutées	15 286	
Détail des produits et charges sur exercices antérieurs	Charges antérieures	Produits antérieurs

ARE & WHY SAS

**2 Rue Gabriel Vicaire
75003 PARIS**

ANNEXE

aux comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018, caractérisés par les données suivantes :

- Total du bilan	5 580 467.35
- Total du compte de résultat	8 440 446.87
- Résultat de l'exercice	434 423.70

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2018.

Les notes ou tableaux, dont un récapitulatif figure ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par le président de la société.

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT du 01.01.2018 au 31.12.2018	INFORMATIONS	
	produites note n°	non produites
I/ REGLES ET METHODES COMPTABLES	1	
Méthodes d'évaluation		
Calcul des amortissements et des provisions		
Changements de méthode, dérogations		
Informations complémentaires pour donner l'image fidèle		
II/ COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT		
Etat de l'actif immobilisé	2	
Etat des amortissements	3	
Etat des provisions	4	
Etat des échéances des créances et des dettes	5	
Réévaluation		NA
Frais d'établissement		NA
Frais de recherche appliquée et de développement		NA
Fonds commercial		NA
Intérêts immobilisés		NA
Intérêts sur éléments de l'actif circulant		NA
Différences d'évaluation sur éléments fongibles de l'actif circulant		NA
Avances aux dirigeants		NA
Produits à recevoir	6	
Charges à payer	7	
Charges et produits constatés d'avance	8	
Charges à répartir sur plusieurs exercices		NA
Ecart de conversion		NA
Composition du capital social	9	
Parts bénéficiaires		NA
Obligations convertibles		NA
Ventilation du chiffre d'affaires net	10	
Ventilation de l'impôt sur les bénéfices	11	NA
Rémunérations des dirigeants		NA
III/ ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS		
Crédit-bail		NA
Engagements financiers		NA
Dettes garanties par des sûretés réelles		NA
Incidence des évaluations fiscales dérogatoires		NA
Accroissements et allègements de la dette future d'impôts	12	
Effectif moyen	13	
Identités des sociétés-mères consolidant les comptes de la société		NA
Liste des filiales et participations	14	
IV/ AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS		NA
NA = non applicable , NS = non significatif		

ANNEXE - NOTE N° 1

La société distribue les produits de plusieurs marques en France auprès des boutiques multimarques.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

(Code de commerce : articles 9, 11 - décret n° 83.1020 : articles 7, 21 et 24)

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

continuité de l'exploitation
permanence des méthodes
indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

a) Immobilisations incorporelles

Ce poste comprend le droit au bail, non amortissable et les frais d'acquisition des logiciels d'application. Les acquisitions de l'exercice ont été amortis sur douze mois prorata temporis.

b) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, c'est à dire au prix d'achat augmenté des frais accessoires.

Les amortissements pour dépréciation ont été pratiqués suivant le mode linéaire, en fonction de la durée normale du bien dont il s'agit:

Construction sur sol d'autrui	linéaire sur 10 ans
Agencement et installation	linéaire sur 5 et 10 ans
Matériel de bureau	linéaire sur 3 ans
Mobilier	linéaire sur 10 ans

Les amortissements, tels qu'ils viennent d'être définis, sont économiquement justifiés et figurent donc à l'actif du bilan, en diminution de la valeur brute des postes d'immobilisations concernés.

c) Stocks

Les différentes catégories de stocks ont été valorisées sur la base de leur prix réel d'achat, majoré selon leur origine des frais d'approche et des droits de douane.

Les stocks difficilement commercialisables font l'objet de provision pour dépréciation

d) Créances & dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire d'une créance est inférieure à sa valeur comptable.

e) Opérations en devises

Les charges et produits sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date d'opération.

Les dettes en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours du jour de clôture.

f) Charges et produits exceptionnels

Sont compris dans cette rubrique, les indemnités perçues suite au litige fournisseur 85 650€.

Changement de méthodes de valorisation et de présentation des états financiers

Les méthodes d'évaluation et de présentation des états financiers, sont dans leur ensemble, demeurées identiques à celles adoptées lors de la précédente clôture.

ANNEXE - NOTE N° 2ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE
(décret n° 83.1020 - article 24)

LIBELLE	Début exercice	Acquisitions	Cessions/mises hors service	Fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Droit au bail	435 000			435 000
Licence d'exploitation	900 000			900 000
Logiciel	116 076	14 873		130 949
Avance et acompte				
	1 451 076	14 873		1 465 949
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrain				
Constructions sur sol d'autrui	110 165			110 165
Installations techniques				
.Installations, agencements divers	427 361	65 812	31 042	462 131
.Matériel de transport				
.Matériel de bureau et informatique	130 001	6 777	10 712	126 066
.Mobilier	148 990	20 612	735	168 867
Immo encours	3 009		3 009	
	819 526	93 201	45 498	867 229
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Autres participations	153 751			153 751
Titres immobilisés				
Dépôts et cautionnements	100 982	63 197	23 141	141 038
	254 733	63 197	23 141	294 789
TOTAL GENERAL	2 525 335	171 271	68 639	2 627 967

ANNEXE - NOTE N° 3
ETAT DES AMORTISSEMENTS
 (décret n° 83.1020 : article 24)

LIBELLE	Début exercice	Dotations Linéaire	Cessions/mises hors service	Fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Licence d'exploitation		150 000		150 000
Logiciel	85 924	23 395		109 319
	85 924	173 395		259 319
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrain				
Constructions sur sol d'autrui	55 082	9 474		64 556
Installations techniques				
.Installations, agencements divers	205 412	57 004	16 067	246 349
.Matériel de transport				
.Matériel de bureau et informatique	91 238	26 027	10 712	106 553
.Mobilier	106 977	12 390	424	118 943
	458 709	104 895	27 203	536 401
TOTAL GENERAL	544 632	278 290	27 203	795 720

ANNEXE - NOTE N° 5
ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES
 (décret n° 83.1020 - article 24)

LIBELLE	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
<u>BILAN - Actif</u>			
Prêts			
Dépôts et cautionnements	141 038		141 038
Créances clients	1 573 661	1 573 661	
Personnel et comptes rattachés	1 449	1 449	
Etat - Impôts sur les bénéfices			
Etat - TVA	29 158	29 158	
Groupe et associés	997 592	997 592	
Débiteurs divers	20 834	20 834	
Charges constatées d'avance	3 305	3 305	
	2 767 037	2 625 999	141 038
<u>BILAN - Passif</u>			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	394 403	197 679	196 724
Emprunts et dettes financières divers			
Fournisseurs et comptes rattachés	1 374 532	1 374 532	
Personnel et comptes rattachés	37 203	37 203	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	77 965	77 965	
Etat - Impôts sur les bénéfices	12 101	12 101	
Etat - TVA	158 415	158 415	
Etat - Autres impôts et taxes	41 641	41 641	
Fournisseurs d'immobilisations			
Groupe et associés			
Autres dettes	4 554	4 554	
Produits constatés d'avance			
	2 100 815	1 904 091	196 724

ANNEXE - NOTE N° 6

PRODUITS A RECEVOIR
(décret n° 83.1020 : article 23)

MONTANT DES PRODUITS A RECEVOIR	Montant
PARTICIPATIONS, IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
.Intérêts courus sur créances rattachées à des participations	
.Intérêts courus sur créances rattachées à des sociétés en participation	
.Intérêts courus sur autres immobilisations financières	
COMPTES DE TIERS	
.R.R.R. à obtenir - avoirs non reçus	20 834
.Clients - factures à établir	738 523
.Clients - intérêts courus	
.Personnel - produits à recevoir	
.Organismes sociaux - produits à recevoir	
.Etat - produits à recevoir	
.Intérêts courus sur comptes d'associés	
.Intérêts courus sur opérations faites en commun avec un G.I.E associé	
.Produits à recevoir sur débiteurs et créditeurs divers	
COMPTES FINANCIERS	
.Intérêts courus sur obligations, bons et valeurs assimilées	
.Intérêts courus à recevoir	
TOTAL	759 357

ANNEXE - NOTE N° 7

CHARGES A PAYER

(décret n° 83.1020 : article 23)

MONTANT DES CHARGES A PAYER	Montant
EMPRUNTS & DETTES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS	
.Intérêts courus sur emprunts et dettes assimilées	
.Intérêts courus sur dettes rattachées à des participations	
COMPTES DE TIERS	
.Fournisseurs - factures non parvenues	120 025
.Fournisseurs - intérêts courus	
.R.R.R. à accorder, avoirs à établir	
.Dettes provisionnées pour participation des salariés	
.Dettes sociales à payer	37 203
.Dettes fiscales à payer	41 641
.Intérêts courus sur opérations faites en commun avec un G.I.E. associé	
.Charges à payer sur débiteurs et créditeurs divers	
COMPTES FINANCIERS	
Intérêts courus à payer (banques, établissements financiers et assimilés)	
Intérêts courus sur concours bancaires courants	
TOTAL	198 869

ANNEXE - NOTE N° 8

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE
(décret n° 83.1020 : article 23)

	Exploitation	Hors Exploitation
CHARGES :	3 305	
PRODUITS :	NEANT	

ANNEXE - NOTE N° 9

COMPOSITION DES CAPITAUX PROPRES
(décret n° 83.1020 : article 24)

	Début exercice	Augmentation	Diminution	Fin exercice
Capital social (1800 actions x 30 € l'action)	54 000			54 000
Prime d'émission	2 083			2 083
Prime de fusion	85 337			85 337
Réserve légale	5 400			5 400
Autres réserves	2 000 000			2 000 000
Report à nouveau	533 645	364 764		898 410
Résultat de l'exercice	364 764	434 424	364 764	434 424
	3 045 229	799 188	364 764	3 479 653

ANNEXE - NOTE N° 10

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES NET
(décret n° 83.1020 : article 24)

REPARTITION PAR MARCHES GEOGRAPHIQUES ET SECTEURS D'ACTIVITE

	France	Export	Total
Ventes de marchandises	6 382 827	28 378	6 411 205
Production de services	1 058 126	775 995	1 834 121
	7 440 953	804 373	8 245 326

ANNEXE - NOTE N° 11

VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES
(décret n° 83.1020 : article 24)

	Résultats avant impôts	Impôts	Résultats après impôts
RESULTAT COURANT	530 902	151 985	378 917
RESULTAT EXCEPTIONNEL CREDIT D'IMPOT FAMILLE	83 259	27 753	55 506
RESULTAT COMPTABLE	614 162	179 738	434 424

L'impôt afférent à chaque résultat intermédiaire s'analyse ainsi :

Résultat courant	530 902
Réintégrations fiscales	23 951
Déductions fiscales	(18 897)
	<u>535 956</u>

<u>Impôt correspondant</u>	35 956 x 33.33%	11 985
	500 000 x 28.00%	140 000
	x 15%	
		<u>151 985</u>

Résultat exceptionnel	83 259
Réintégrations fiscales	
Déductions fiscales	
	<u>83 259</u>

<u>Impôt correspondant</u>	83 259 x 33.33%	27 753
	x 28.00%	
	x 15%	
		<u>27 753</u>

ANNEXE - NOTE N° 12

ACCROISSEMENTS ET ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS
(décret n° 83.1020 : article 24)

		Montants	
ACCROISSEMENTS			
Provisions réglementées			
Autres			
TOTAL			
Accroissement de la dette future d'impôts		33.33%	
ALLEGEMENTS			
Provisions non déductibles l'année de comptabilisation :			
. Contribution sociale de solidarité			
. Effort de construction			
TOTAL			
Allègement de la dette future d'impôts		33.33%	
Amortissements réputés différés			
Déficits reportables			
Report en arrière des déficits			

ANNEXE - NOTE N° 13

EFFECTIF MOYEN

(décret n° 83.1020 : article 24)

	Personnel salarié	Personnel mis à la disposition de l'entreprise
CADRES	4.00	
AGENTS DE MAITRISES ET TECHNICIENS		
EMPLOYES	9.67	
CONTRATS D'PPRENTISSAGE		
CONTRATS DE PROFESSIONALISATION		
TOTAL	13.67	

ANNEXE - NOTE N° 14

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS
(décret n° 83.1020 : article 24)

Nom Adresse Capital	Réserves et report à nouveau	Quote part de capital détenue	Valeur d' inventaire des titres détenus	Avals et cautions fournis par la société	Dividendes encaissés au cours de l'exercice
C2 2 rue Gabriel Vicaire 75003 PARIS 7 500	39 088	100%	3 751		
K-WAY 2 rue Gabriel Vicaire 75003 PARIS 150 000	654 127	100%	150 000		

ARE & WHY SAS
Société par actions simplifiée au capital de 54.000 euros
Siège social : 2 rue Gabriel Vicaire angle 12 rue Perrée - 75003 Paris
417 493 699 RCS Paris

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 14 JUIN 2019**

(Extrait)

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, constatant que les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018 font apparaître un bénéfice net comptable de 434.423 euros,

décide d'affecter le montant du bénéfice net comptable ci-dessus constaté s'élevant à 434.423 euros, comme suit :

Bénéfice net comptable de l'exercice 2018		434.423 €
Report à nouveau antérieur	(+)	898.409 €
Bénéfice distribuable	(=)	1.332.832 €
Aucune dotation n'est effectuée à la réserve légale, celle-ci atteignant 10% du capital social	(-)	0 €
Distribution d'un dividende ordinaire	(-)	125.000 €
A l'issue de cette distribution le poste « <i>report à nouveau</i> », sera porté de 898.409 euros à		1.207.832 €

décide que cette distribution de dividendes sera effectuée en numéraire et sera mise en paiement à l'issue de la présente assemblée générale.

Ce dividende ouvre droit au bénéfice du prélèvement forfaitaire unique applicable au taux de 12,8% en matière d'impôt sur le revenu, auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux au taux de 17,2%, soit un prélèvement global dont le taux s'élève à 30%.

Toutefois, les associés personnes physiques ont la possibilité d'opter, de manière expresse, irrévocable et globale (pour l'ensemble des revenus et plus-values de l'année entrant en principe dans le champ dudit prélèvement forfaitaire unique) pour l'imposition selon le barème progressif de l'impôt sur le revenu. Cette option doit être exercée lors du dépôt de la déclaration de revenus et, au plus tard, avant la date limite de déclaration au titre de l'année concernée.

L'assemblée générale **constate** que dans l'hypothèse où une telle option serait exercée, ce dividende ouvrirait droit au profit des associés personnes physiques, pour le calcul de l'impôt sur le revenu, à l'abattement de 40%, calculé sur la totalité de son montant.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est précisé le montant des revenus éligibles ou non à la réfaction de 40% :

Exercice clos le 31 décembre 2018	Revenus éligibles à la réfaction de 40%		Revenus non éligibles à la réfaction de 40%
	Dividende par action	Autres revenus distribués	
	69,44 €	-	-

Conformément aux dispositions de l'article L.136-7 du Code de la sécurité sociale, le dividende perçu par les personnes physiques fait l'objet de prélèvements sociaux, incluant le RSA, au taux global de 17,2 % qui seront prélevés par la Société lors de la distribution. Il est précisé que, pour les besoins des prélèvements sociaux, ce taux global s'applique sur le montant du dividende retenu avant l'éventuelle application, pour les besoins de l'impôt sur le revenu, de l'abattement précité de 40%, dans l'hypothèse où l'option pour le barème progressif serait exercée.

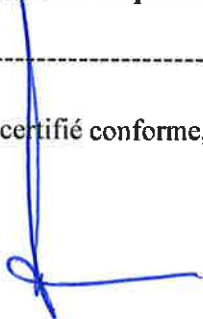
En application de l'article 117 quater du Code général des impôts, un prélèvement obligatoire de 12,8% non libératoire de l'impôt sur le revenu, constituant un acompte d'impôt sur le revenu, doit être prélevé par la Société lors de la distribution. Toutefois, conformément aux dispositions de l'article 242 quater dudit Code, les contribuables peuvent demander à en être dispensés, sous leur propre responsabilité.

L'assemblée générale **constate** qu'aucune demande de dispense n'a été formulée à la Société par les Associés personnes physiques en application de l'article 242 quater du Code général des impôts.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts aucun dividende n'a été versé au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme,



Robert DODD
Président

ARE & WHY SAS
RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXERCICE 01- 2018 A 12 - 2018

FIDUCIAIRE JOUFFROY D'ABBANS
Commissaire aux Comptes
11. rue JOUFFROY D'ABBANS
75017 PARIS
Tel : 01.47.54.91.32
Fax : 01.47.54.92.20

Philippe de La CHAISE
Expert Comptable ~ Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris
11, rue JOUFFROY D'ABBANS
75017 PARIS

ARE & WHY SAS
2 RUE GABRIEL VICAIRE
75003 PARIS

RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 Décembre 2018

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 Décembre 2018

A l'Assemblée des associés de la société ARE & WHY SAS

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ARE & WHY SAS relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

2.1 Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie 6 « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

2.2 Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er. Janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément

4. Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

6. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-I du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Philippe de La CHAISE
Expert Comptable ~ Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris
11, rue JOUFFROY D'ABBANS
75017 PARIS

A Paris, le 10 Mai 2019

Le commissaire aux comptes

SAS Fiduciaire Jouffroy d'Abbans

p.o

Philippe de LA CHAISE

FIDUCIAIRE JOUFFROY D'ABBANS

Commissaire aux Comptes - Audit
11, rue Jouffroy d'Abbans - 75017 PARIS
Tél. : 01 47 54 91 32 - Port. : 06 14 65 56 32
Fax : 01 47 54 92 20 - fja@pdlc.fr

de La Chaise

BILAN ACTIF

	Brut	Amort. prov.	31/12/2018	31/12/2017
Capital souscrit non appelé				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial	1 335 000	150 000	1 185 000	1 335 000
Autres immobilisations incorporelles	130 948	109 318	21 629	30 151
Avances et acomptes sur imm. incorporelles				
Terrains				
Constructions	110 164	64 556	45 608	55 082
Inst. techniques, mat. outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles	757 064	471 844	285 219	302 725
Immobilisations en cours				3 009
Avances et acomptes				
Participations évaluées				
Autres participations	153 751		153 751	153 751
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	141 037		141 037	100 982
Total de l'actif immobilisé	2 627 966	795 719	1 832 247	1 980 702

Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	867 491	83 952	783 539	790 927
Avances et acomptes versés sur commande				
Clients et comptes rattachés	1 573 661	126 212	1 447 448	1 262 917
Autres créances	1 049 033		1 049 033	1 175 694
Capital souscrit et appelé, non versé				
VMP (dont actions propres)	86 420		86 420	86 941
Disponibilités	378 474		378 474	259 294
Charges constatées d'avance	3 304		3 304	
Total de l'actif circulant	3 958 384	210 164	3 748 220	3 575 774

Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				

Total de l'actif	6 586 351	1 005 884	5 580 467	5 556 477
-------------------------	------------------	------------------	------------------	------------------

Droit au bail	1 335 000	Immo. à - un an		Part à + un an	
Immobilisations		Stocks		Créances	

BILAN PASSIF

		31/12/2018	31/12/2017
Capital social ou individuel (dont versé)	54 000	54 000	54 000
Primes d'émission de fusion, d'apport, ...		87 419	87 419
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence)			
Réserve légale		5 400	5 400
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées (dont réserve spé. prov. fluctuation des cours)			
Autres réserves (dont réserve achat d'oeuvre art.vivants)		2 000 000	2 000 000
Report à nouveau		898 409	533 645
Résultat de l'exercice		434 423	364 764
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Total des capitaux propres		3 479 652	3 045 229

Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Total des autres fonds propres		

Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total des provisions pour risques et charges		

Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	394 403	921 891
Emprunts et dettes financières divers		21 615
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 374 532	1 113 748
Dettes fiscales et sociales	327 325	355 831
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	4 553	12 511
Produits constatés d'avance		85 650
Total des dettes	2 100 814	2 511 248

Ecart de conversion passif		
----------------------------	--	--

Total du passif	5 580 467	5 556 477
------------------------	------------------	------------------

Ecart de réévaluation incorporé au capital		
Dont réserve spéciale de réévaluation (1959)		
écart de réévaluation libre		
réserve de réévaluation (1976)		
Dont réserve réglementée des plus-values à long terme		
Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1 904 090	2 152 585
Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques CCP	35 740	354 321

COMPTE DE RESULTAT DE L' EXERCICE

	31/12/2018			31/12/2017
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	6 382 826	28 377	6 411 204	4 496 023
Production vendue de biens				
Production vendue de services	1 058 126	775 994	1 834 121	1 561 572
Chiffres d' affaires nets	7 440 952	804 372	8 245 325	6 057 595

Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d' exploitation	4 176	5 902
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges	40 326	93 581
Autres produits	12 475	3 020
Total des produits d' exploitation	8 302 302	6 160 099

Achats de marchandises (y compris droits de douane)	3 418 013	3 052 011
Variation de stocks (marchandises)	- 36 238	- 252 815
Achats de matières premières et autres approv. (y compris droits de douane)		
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)		
Autres achats et charges externes	2 083 198	1 433 164
Impôts, taxes et versements assimilés	80 682	64 433
Salaires et traitements	1 015 602	964 784
Charges sociales	435 728	427 966
Sur immobilisations : Dotations aux amortissements	278 290	119 798
Dotations aux provisions		
Sur actif circulant : Dotations aux provisions	107 304	60 141
Pour risques et charges : Dotations aux provisions		
Autres charges	373 909	252 296
Total des charges d' exploitation	7 756 490	6 121 781
Résultat d' exploitation	545 812	38 318

Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
Produits financiers de participations		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l' actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change	12 220	4 676
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	12 220	4 676

Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	25 103	20 761
Différences négatives de change	2 026	10 264
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	27 130	31 026

Résultat financier	- 14 909	- 26 350
---------------------------	-----------------	-----------------

Résultat courant avant impôts	530 902	11 968
--------------------------------------	----------------	---------------

COMPTE DE RESULTAT DE L' EXERCICE

	31/12/2018	31/12/2017
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	125 923	524 222
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels	125 923	524 222

Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	27 377	20
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	15 286	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
Total des charges exceptionnelles	42 663	20

Résultat exceptionnel	83 259	524 202
------------------------------	---------------	----------------

Participation des salariés aux résultats de l' entreprise		
Impôts sur les sociétés	179 738	171 406
Total des produits	8 440 446	6 688 998
Total des charges	8 006 023	6 324 234

Bénéfice ou perte	434 423	364 764
--------------------------	----------------	----------------

Dont: - produits nets partiels sur opérations à long terme - produits de locations immobilières - produits d' exploitation afférents à des exercices antérieurs - crédit-bail mobilier - crédit-bail immobilier - charges d' exploitation afférentes à des exercices antérieurs - produits concernant les entreprises liées - intérêts concernant les entreprises liées - dons faits aux organismes d' intérêt général - amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) - amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D) - transferts de charges - cotisations personnelles de l'exploitant - produits redevances concessions brevets et licences - charges redevances pour concessions de brevets et licences - primes et cotisations complémentaires personnelles: facultatives obligatoires		
Détail des produits et charges exceptionnels	Charges except.	Produits except.
Indemnités perçues suite litige avec SHURGARD		85 650
Divers	27 377	40 273
Valeurs nettes comptables immobilisations rebutées	15 286	
Détail des produits et charges sur exercices antérieurs	Charges antérieures	Produits antérieurs

ARE & WHY SAS

**2 Rue Gabriel Vicaire
75003 PARIS**

ANNEXE

aux comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018, caractérisés par les données suivantes :

- Total du bilan	5 580 467.35
- Total du compte de résultat	8 440 446.87
- Résultat de l'exercice	434 423.70

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2018.

Les notes ou tableaux, dont un récapitulatif figure ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par le président de la société.

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT du 01.01.2018 au 31.12.2018	INFORMATIONS	
	produites note n°	non produites
I/ REGLES ET METHODES COMPTABLES	1	
Méthodes d'évaluation		
Calcul des amortissements et des provisions		
Changements de méthode, dérogations		
Informations complémentaires pour donner l'image fidèle		
II/ COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT		
Etat de l'actif immobilisé	2	
Etat des amortissements	3	
Etat des provisions	4	
Etat des échéances des créances et des dettes	5	
Réévaluation		NA
Frais d'établissement		NA
Frais de recherche appliquée et de développement		NA
Fonds commercial		NA
Intérêts immobilisés		NA
Intérêts sur éléments de l'actif circulant		NA
Différences d'évaluation sur éléments fongibles de l'actif circulant		NA
Avances aux dirigeants		NA
Produits à recevoir	6	
Charges à payer	7	
Charges et produits constatés d'avance	8	
Charges à répartir sur plusieurs exercices		NA
Ecart de conversion		NA
Composition du capital social	9	
Parts bénéficiaires		NA
Obligations convertibles		NA
Ventilation du chiffre d'affaires net	10	
Ventilation de l'impôt sur les bénéfices	11	NA
Rémunérations des dirigeants		NA
III/ ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS		
Crédit-bail		NA
Engagements financiers		NA
Dettes garanties par des sûretés réelles		NA
Incidence des évaluations fiscales dérogatoires		NA
Accroissements et allègements de la dette future d'impôts	12	
Effectif moyen	13	
Identités des sociétés-mères consolidant les comptes de la société		NA
Liste des filiales et participations	14	
IV/ AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS		NA
NA = non applicable , NS = non significatif		

ANNEXE - NOTE N° 1

La société distribue les produits de plusieurs marques en France auprès des boutiques multimarques.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

(Code de commerce : articles 9, 11 - décret n° 83.1020 : articles 7, 21 et 24)

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

continuité de l'exploitation
permanence des méthodes
indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

a) Immobilisations incorporelles

Ce poste comprend le droit au bail, non amortissable et les frais d'acquisition des logiciels d'application. Les acquisitions de l'exercice ont été amorties sur douze mois prorata temporis.

b) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, c'est à dire au prix d'achat augmenté des frais accessoires.

Les amortissements pour dépréciation ont été pratiqués suivant le mode linéaire, en fonction de la durée normale du bien dont il s'agit:

Construction sur sol d'autrui	linéaire sur 10 ans
Agencement et installation	linéaire sur 5 et 10 ans
Matériel de bureau	linéaire sur 3 ans
Mobilier	linéaire sur 10 ans

Les amortissements, tels qu'ils viennent d'être définis, sont économiquement justifiés et figurent donc à l'actif du bilan, en diminution de la valeur brute des postes d'immobilisations concernés.

c) Stocks

Les différentes catégories de stocks ont été valorisées sur la base de leur prix réel d'achat, majoré selon leur origine des frais d'approche et des droits de douane.

Les stocks difficilement commercialisables font l'objet de provision pour dépréciation

d) Créances & dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire d'une créance est inférieure à sa valeur comptable.

e) Opérations en devises

Les charges et produits sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date d'opération.

Les dettes en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours du jour de clôture.

f) Charges et produits exceptionnels

Sont compris dans cette rubrique, les indemnités perçues suite au litige fournisseur 85 650€.

Changement de méthodes de valorisation et de présentation des états financiers

Les méthodes d'évaluation et de présentation des états financiers, sont dans leur ensemble, demeurées identiques à celles adoptées lors de la précédente clôture.

ANNEXE - NOTE N° 2ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE
(décret n° 83.1020 - article 24)

LIBELLE	Début exercice	Acquisitions	Cessions/mises hors service	Fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Droit au bail	435 000			435 000
Licence d'exploitation	900 000			900 000
Logiciel	116 076	14 873		130 949
Avance et acompte				
	1 451 076	14 873		1 465 949
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrain				
Constructions sur sol d'autrui	110 165			110 165
Installations techniques				
.Installations, agencements divers	427 361	65 812	31 042	462 131
.Matériel de transport				
.Matériel de bureau et informatique	130 001	6 777	10 712	126 066
.Mobilier	148 990	20 612	735	168 867
Immo encours	3 009		3 009	
	819 526	93 201	45 498	867 229
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Autres participations	153 751			153 751
Titres immobilisés				
Dépôts et cautionnements	100 982	63 197	23 141	141 038
	254 733	63 197	23 141	294 789
TOTAL GENERAL	2 525 335	171 271	68 639	2 627 967

ANNEXE - NOTE N° 3
ETAT DES AMORTISSEMENTS
 (décret n° 83.1020 : article 24)

LIBELLE	Début exercice	Dotations Linéaire	Cessions/mises hors service	Fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Licence d'exploitation		150 000		150 000
Logiciel	85 924	23 395		109 319
	85 924	173 395		259 319
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrain				
Constructions sur sol d'autrui	55 082	9 474		64 556
Installations techniques				
Installations, agencements divers	205 412	57 004	16 067	246 349
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique	91 238	26 027	10 712	106 553
Mobilier	106 977	12 390	424	118 943
	458 709	104 895	27 203	536 401
TOTAL GENERAL	544 632	278 290	27 203	795 720

ETAT DES PROVISIONS
(décret n° 83.120 : article 24)

LIBELLE	Début exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
<u>BILAN - Actif</u>				
Dépréciation de stocks	40 326	83 952	40 326	83 952
Clients douteux	102 860	23 353		126 213
Débiteurs divers				
<u>BILAN - Passif</u>				
TOTAL GENERAL	143 186	107 305	40 326	210 165

ANNEXE - NOTE N° 5**ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES**
(décret n° 83.1020 - article 24)

LIBELLE	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
<u>BILAN - Actif</u>			
Prêts			
Dépôts et cautionnements	141 038		141 038
Créances clients	1 573 661	1 573 661	
Personnel et comptes rattachés	1 449	1 449	
Etat - Impôts sur les bénéfices			
Etat - TVA	29 158	29 158	
Groupe et associés	997 592	997 592	
Débiteurs divers	20 834	20 834	
Charges constatées d'avance	3 305	3 305	
	2 767 037	2 625 999	141 038
<u>BILAN - Passif</u>			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	394 403	197 679	196 724
Emprunts et dettes financières divers			
Fournisseurs et comptes rattachés	1 374 532	1 374 532	
Personnel et comptes rattachés	37 203	37 203	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	77 965	77 965	
Etat - Impôts sur les bénéfices	12 101	12 101	
Etat - TVA	158 415	158 415	
Etat - Autres impôts et taxes	41 641	41 641	
Fournisseurs d'immobilisations			
Groupe et associés			
Autres dettes	4 554	4 554	
Produits constatés d'avance			
	2 100 815	1 904 091	196 724

ANNEXE - NOTE N° 6

PRODUITS A RECEVOIR

(décret n° 83.1020 : article 23)

MONTANT DES PRODUITS A RECEVOIR	Montant
PARTICIPATIONS, IMMOBILISATIONS FINANCIERES .Intérêts courus sur créances rattachées à des participations .Intérêts courus sur créances rattachées à des sociétés en participation .Intérêts courus sur autres immobilisations financières	
COMPTES DE TIERS .R.R.R. à obtenir - avoirs non reçus .Clients - factures à établir .Clients - intérêts courus .Personnel - produits à recevoir .Organismes sociaux - produits à recevoir .Etat - produits à recevoir .Intérêts courus sur comptes d'associés .Intérêts courus sur opérations faites en commun avec un G.I.E associé .Produits à recevoir sur débiteurs et créditeurs divers	20 834 738 523
COMPTES FINANCIERS .Intérêts courus sur obligations, bons et valeurs assimilées .Intérêts courus à recevoir	
T O T A L	759 357

ANNEXE - NOTE N° 7

CHARGES A PAYER

(décret n° 83.1020 : article 23)

MONTANT DES CHARGES A PAYER	Montant
EMPRUNTS & DETTES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS	
.Intérêts courus sur emprunts et dettes assimilées	
.Intérêts courus sur dettes rattachées à des participations	
COMPTES DE TIERS	
.Fournisseurs - factures non parvenues	120 025
.Fournisseurs - intérêts courus	
.R.R.R. à accorder, avoirs à établir	
.Dettes provisionnées pour participation des salariés	
.Dettes sociales à payer	37 203
.Dettes fiscales à payer	41 641
.Intérêts courus sur opérations faites en commun avec un G.I.E. associé	
.Charges à payer sur débiteurs et créditeurs divers	
COMPTES FINANCIERS	
Intérêts courus à payer (banques, établissements financiers et assimilés)	
Intérêts courus sur concours bancaires courants	
T O T A L	198 869

ANNEXE - NOTE N° 8

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE
(décret n° 83.1020 : article 23)

	Exploitation	Hors Exploitation
	3 305	
CHARGES :		
PRODUITS :	NEANT	

ANNEXE - NOTE N° 9

COMPOSITION DES CAPITAUX PROPRES
(décret n° 83.1020 : article 24)

	Début exercice	Augmentation	Diminution	Fin exercice
Capital social (1800 actions x 30 € l'action)	54 000			54 000
Prime d'émission	2 083			2 083
Prime de fusion	85 337			85 337
Réserve légale	5 400			5 400
Autres réserves	2 000 000			2 000 000
Report à nouveau	533 645	364 764		898 410
Résultat de l'exercice	364 764	434 424	364 764	434 424
	3 045 229	799 188	364 764	3 479 653

ANNEXE - NOTE N° 10

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES NET
(décret n° 83.1020 : article 24)

REPARTITION PAR MARCHES GEOGRAPHIQUES ET SECTEURS D'ACTIVITE

	France	Export	Total
Ventes de marchandises	6 382 827	28 378	6 411 205
Production de services	1 058 126	775 995	1 834 121
	7 440 953	804 373	8 245 326

ANNEXE - NOTE N° 11

VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES
(décret n° 83.1020 : article 24)

	Résultats avant impôts	Impôts	Résultats après impôts
RESULTAT COURANT	530 902	151 985	378 917
RESULTAT EXCEPTIONNEL	83 259	27 753	55 506
CREDIT D'IMPOT FAMILLE			
RESULTAT COMPTABLE	614 162	179 738	434 424

L'impôt afférent à chaque résultat intermédiaire s'analyse ainsi :

Résultat courant	530 902
Réintégrations fiscales	23 951
Déductions fiscales	(18 897)
	<u>535 956</u>

<u>Impôt correspondant</u>	35 956 x	33.33%	11 985
	500 000 x	28.00%	140 000
	x	15%	
			<u>151 985</u>

Résultat exceptionnel	83 259
Réintégrations fiscales	
Déductions fiscales	
	<u>83 259</u>

<u>Impôt correspondant</u>	83 259 x	33.33%	27 753
	x	28.00%	
	x	15%	
			<u>27 753</u>

ANNEXE - NOTE N° 12

ACCROISSEMENTS ET ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS
 (décret n° 83.1020 : article 24)

		Montants	
ACCROISSEMENTS			
Provisions réglementées			
Autres			
TOTAL			
Accroissement de la dette future d'impôts		33.33%	
ALLEGEMENTS			
Provisions non déductibles l'année de comptabilisation :			
. Contribution sociale de solidarité			
. Effort de construction			
TOTAL			
Allègement de la dette future d'impôts		33.33%	
Amortissements réputés différés			
Déficits reportables			
Report en arrière des déficits			

ANNEXE - NOTE N° 13

EFFECTIF MOYEN

(décret n° 83.1020 : article 24)

	Personnel salarié	Personnel mis à la disposition de l'entreprise
CADRES	4.00	
AGENTS DE MAITRISES ET TECHNICIENS		
EMPLOYES	9.67	
CONTRATS D'PPRENTISSAGE		
CONTRATS DE PROFESSIONALISATION		
TOTAL	13.67	

ANNEXE - NOTE N° 14

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS
(décret n° 83.1020 : article 24)

Nom Adresse Capital	Réserves et report à nouveau	Quote part de capital détenue	Valeur d' inventaire des titres détenus	Avals et cautions fournis par la société	Dividendes encaissés au cours de l'exercice
C2 2 rue Gabriel Vicaire 75003 PARIS 7 500	39 088	100%	3 751		
K-WAY 2 rue Gabriel Vicaire 75003 PARIS 150 000	654 127	100%	150 000		